PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX — PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616 RUE DU CANAL.

14 nov 97

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sud Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 329, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00	00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,20	16
Surplus	304,700	00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE,
18 juin 97 1an OCTAVE LABAERE.

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLÉ ET GARNI DE CUIVRE

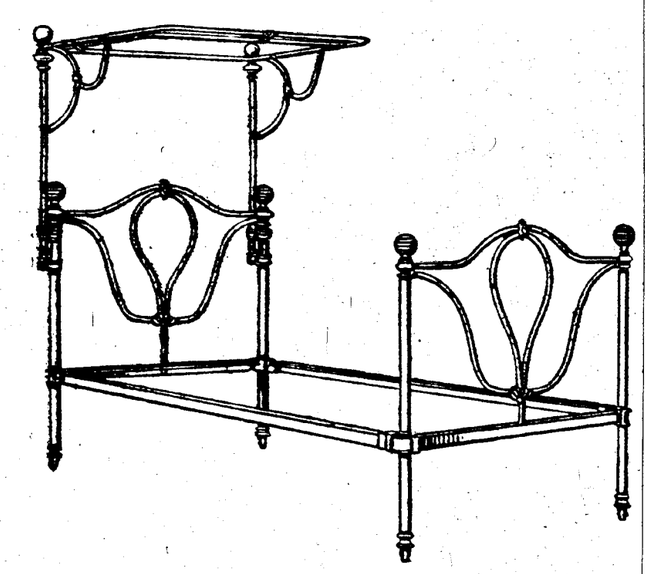

$7.50 $7.50

PETIT OU GRAND FORMAT

AVEC LES RESSORTS EN BOIS CUIVRE.

W. G. TEBAULT,

LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS DANS LE SUD.

217 RUE ROYALE.

27 déc—1 an

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA TOURAINE, 9 juillet.
LA BRETAGNE, 16 juillet.
LA NAVARRE, 23 juillet.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. R. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 nov—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Parfumerie, Cartes postales, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche franco-américain* illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des embarquements du monde entier et un annuaire de 5500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, actuellement seul de la Nouvelle-Orléans.

Prix : broché 25 cents ; relié 50 cents.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George James Tremlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,255—Division C. Attendu que Jesse H. Massie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George James Tremlett, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
30 juin—30—juil 3 9 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A.

In re, interdiction de Marie G. Haaf.

Deux enviables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Chestnut,

Encoignure de la rue Pleasant, dans l'îlet borné par les rues Harmonie et Camp aussi :

Deux splendides sites pour bâtir sur la rue Chestnut, touchant aux cottages.

JEUDI, le 21 juillet 1898, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur,—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G. Haaf docket No 6126, le dit ordre daté et signé le 16 juin 1898, et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bois No 3228 rue Chestnut encoignure de la rue Pleasant, contenant vestibule, salon, salle-à-manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher, cour pavée, hancoupé; les clefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

2° Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour $—— par mois. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

3° Deux splendides terrains sur la rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour $—— par mois. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

Le tout comprenant quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 160, borné par les rues Harmonie, Pleasant, Camp et Chestnut, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à raison de 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par privilèges et lien de vendeur et tous les clauses usuelles de garanties. Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer les actes de vente, pardevant A. J. Cahill, notaire.

19 juin—19 26—juil—3 10 14 à date

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary E. Lloyde, épouse de Wm E. Varnade.

No 56,584.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir :

Un douzième d'intérêt dans une et le tout de la fraction section No 32 avec l'exception de la fraction quart nord-est—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Passe Manchac Nord, le tout dans le Township 8, du range Sud 8 est dans les terres du District Greensburg, de la Louisiane, dans la paroisse Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moment de la vente, et assumera toutes les taxes de l'année 1898 et de payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire.

26 juin — 26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Vente d'une propriété de valeur améliorée, No 1811 rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville. Succession de Mme Clara Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 56,060. En vertu de et d'après un ordre de l'Hon. Frederick D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 29 mars 1898, signé le 10 juin 1898, et rendu dans l'affaire de la succession de Mme Clara Oliver, No 56,060 du dossier de la Cour à moi adressé je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Marigny, dans l'Ilet compris entre les rues Dauphine, anciennement Grandshommes, Bourgogne, anciennement Craps, Bourbon, anciennement Bagatelle, et Kerlerec anciennement Histoire, s'adjoignant l'un l'autre dans le fond, et mesurant comme suit à savoir : L'un mesure, en mesure anglaise, quarante-cinq pieds, deux pouces de face à la rue Dauphine, cent vingt-sept pieds dix pouces et demi du côté le plus près de la rue Bourbon, sur une profondeur irrégulière de cent vingt-huit pieds du côté le plus près de la rue Kerlerec et quarante-trois pieds deux pouces et demi sur la ligne du fond. L'autre mesure, en mesure américaine, quarante-trois pieds, deux pouces et demi sur la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, cinquante-quatre pieds, un pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, cinquante-et-un pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne, de là ayant vingt pieds 3 pouces sur une ligne droite du côté de la rue Dauphine, de là vingt-six pieds 3 pouces et 4 lignes sur une ligne oblique du coté de la même rue, et de là, neuf pieds, 11 pouces et demi du côté de la même rue, sur une ligne droite jusqu'à ce que cette ligne atteigne la ligne du fond du lot ci dessus premièrement décrit. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonstances, privilèges, et avantages y appartenant

Termes et conditions—Un tiers du plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt, payable annuellement, et tout-es les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour 1898, en sus du prix de l'adjudication, faire assurer la propriété, déposer dix pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur, et payer les frais de l'acte de vente pardevant John B. Fischer, notaire public, en cette ville, intérêts courant de la date de l'acte de vente. Voyez le plan à la Bourse.

AUGUSTE HUARD, Encanteur,
Bureau, 121 rue Carondelet.

26 juin—26—juil 3 12 13

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage de Choix.

Et site pour bâtir, dans le Cinquième District.

Cottage No 217 rue Verret, entre les rues Peter et Delaronde.

Lot de choix sur la rue Delaronde, entre les rues Bermuda et Lavergne,

Et le Cottage No 815 rue Eliza, entre les rues Belleville et Elmira.

l'encan, dans l'affaire de Benjamin F. Kelly vs Charles J. Kelly et als.

No 55,631—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 3 juin 1898 et signé le 9 juin 1898, il sera vendu à l'enchère publique la suivante propriété de valeur à savoir—

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, désigné comme lot No 5, dans l'îlet No 24, borné par les rues Delaronde, Pécan (autrefois Peter), Lavergne et Verret, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 107 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6; 120 pieds sur la ligne le séparant du lot No 4; 22 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et 14 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la rue Verret, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent du cottage simple, connu comme le No 217 rue Verret.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, dans l'îlet borné par les rues Belleville, autrefois Chestnut, Eliza, Evelina et Elmire, se trouvant et étant sur la rue Eliza à une distance de 100 pieds de la rue Belleville, mesurant 50 pieds de face à la rue Eliza, sur 63 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles: le tout dans l'îlet No 96. Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 815 rue Eliza.

3° Un certain lot de terre dans la cinquième district de ce te ville, étant le lot No 4 de l'îlet No 18, borné par les rues Delaronde, Bermudes (autrefois Barthelomew) Lavergne et Pélican (autrefois Peter). Le lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 120 de profondeur.

Conditions de la vente :

Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit de un ans démontré par un billet de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final garanti par hypothèques de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet et l'acquéreur, en plus et au dessus de son enchère, assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et de déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.

18 juin—13 19 26—juil 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente "à la Folle Enchère," aux risques, périls et aux frais de J. B. Henry, qui n'a pas rempli ses conditions d'une adjudication qui lui a été faite le 19 mai 1898, dans l'affaire de la succession de M. P. Pocheln.

Propriété Supérieure comme Magasin et Résidence.

Le magasin et résidence en briques et bois à unétage, avec mansarde,

No 339 rue Bourbon, à l'encoignure S. O. de la rue Conti.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

La supérieure propriété comme magasin et résidence, comprenant le magasin et résidence en briques et bois à un étage avec mansarde No 339 rue Bourbon, et Nos 800, 802 et 804 rue Conti, formant l'encoignure Sud Ouest des dites deux rues dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, contenant un magasin à l'encoignure, et six chambres. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesurant d'après un devis d'arpentage par S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti.

Ceci est une encoignure proéminente d'affaires établie au-dessous et à proximité de la rue Canal. Soit comme placement sûr et lucratif ou occupation prospère elle est de celles que recherche l'acheteur sage et prudent. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $780 par an; incluse dans ce bail est une portion de la propriété connue comme le No 806 rue Conti, qui a été vendue sujet-e de cela.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur.

5 juil — 5 9 10 20 21.

Louis A. Richards & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Mme C. M. Rogge, par premier mariage Veuve de François Amare.

No 46,817—Cour Civile de District.

Mercredi 3 Août 1898.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MERCREDI, 3 août 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu de et conformément à un ordre par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E le dite ordre portant la date du 2 juillet 1898 dans l'affaire de la succession de Mme C. M. Rogge, par le premier mariage Veuve François Amare, No 46,817 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de ladite succession à l'encan il sera vendu.—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, connu comme lot No 15, dans l'îlet No 339 borné par les rues Milan, Prytania, Berlin et Perrier et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Milan, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles, et étant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier. Les améliorations consistent en une résidence double et en bois, couverte en ardoises, avec une bâtisse à deux étage attenante, en tout environ 10 chambres, galerie devant, cave, hangar, etc.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, (office, Morris Building.) Aux frais de l'acquéreur.

3 juin—3 10 17 24 31—août—1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, le 14 juillet à midi Stock. Capital non payé, Comptes courants. Dans l'affaire intitulée, John Parr vs Co-operative Truck Farmers Commercial Company Limited. Dossier No 49,861—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division C.

Sous et en vertu d'un ordre portant la date de 23 juin 1898, issu et signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, à l'enchère publique il sera vendu JEUDI, le 14 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, situées aux Nos 629 et 631 rue Commune. La balance du stock non payé s'élevant en totalité à $1177. 50 ainsi qu'il est énuméré dans le bilan enregistré, et dans le registre de l'affaire ci-dessus intitulée. La liste peut être vue au bureau de l'encanteur.—Conditions, comptant

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur
Bureau No 629 rue Carondelet.

3 juil—3 7 12 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Contenu et Installations d'un Restaurant et Coffee Stand

Et aussi un Cash Register.

Jean M. Gele vs Fred. T. Bosworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,338—En vertu d'un ordre de vente daté 23 juin 1898, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI 5 juillet 1898, à l'heure ci-dessous mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Sur les lieux, Nos 1835 et 1837 rue Melpomène, à 10:30 A. M., le contenu et installations du Restaurant et Coffee Stand, sur les dits lieux, consistant en comptoirs, tables, chaises, vaisselle et verreries, glacière, divers, etc., d'après inventaire.

II En mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 1 heure P. M., un lot d'installations pour un Coffee Stand, tables, chaises, verres, vaisselle, etc., d'après inventaire enregistré.

Ainsi qu'un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Benj Ory, avocat pour le plaignant.

24 juin—24 29—juil—5

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Paul Bellocq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,327—Division C—Attendu que Joséphine Laporte, veuve de Paul Bellocq a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration (dans la succession de feu Paul Bellocq, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
26 juin—26 30—juil—5 Greffier.

VENTES A L'ENCAN

Geo. H. Freidrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Succession de Wm Kern.

No 56,385 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur — JEUDI, 14 juillet 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 juin 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus, de la propriété à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (excepté les machines), et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues New Levee, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 sur un plan connu comme plan de J. A. Beard, déposé à l'étude de E. B. Cenas, ancien notaire. Ledit lot No 8 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue New Levee; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne qui la divise du lot No 9; le lot No 9 mesure 24 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 118 pieds 11 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 8 et 119 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 10; ledit lot No 10 mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 2 lignes sur le côté du lot No 9 et 119 pieds 3 pouces 2 lignes sur le côté du lot No 11.

Conditions. Comptant — L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son adjudication pour lieu la vente. Acte de vente pardevant Wm K. Horn notaire aux frais de l'acquéreur.

13 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DÉSIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence.

Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec un vaste lot s'ouvrant dans le fond sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Nos 917 et 919 Avenue Jackson.

A l'Enchère Publique.

Succession de Lambert Franz.

No 56,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir :

1° L'établissement de boulangerie bien connu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Dryades, (autrefois Philippe) Baronne et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis annexé à un acte d'achat à E. Pocheu, passé pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1887, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent

1° La propriété de la boulangerie, étant une bâtisse à un étage sur la façade, contenant 4 chambres et une bâtisse contiguë en briques à deux étages contenant également 4 chambres et ayant une vaste bâtisse en bois à deux étages dans le fond, équipée de fourneaux, entrepôt, etc., et deux petits cottages à côté contigus Nos 926 rue Girod, retiré de la rue et ayant 4 chambres, 2 détachées cuisines avec 2 chambres chacune hangars, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou en dépendant.

2° Un certain morceau, ou portion ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., formant partie du lot original dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod sur un plan dressé par C. H. Pille, voyer, daté le 8 décembre 1848, et déposé en l'étude de E. Bonny, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3° La désirable propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée, pour voiture, hangars, etc., etc., le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 3 sur un devis du susdit lot et autres fait par Arthur De Armas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente à Geo. Decker, passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, daté le 20 mars 1869; ledit lot mesurant 42 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes égales et parallèles; le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat; les polices d'assurances devant être transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles et 1898, au dessus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant, afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant Bar. Rouen notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu. 541 rue Mandeville et 2408 rue de Chartres et 2412 et 2414 rue de Chartres

Dans l'affaire de la succession de Mme Barcara Doll.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,384.—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, et donnent de complètes renseignements, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne; ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt-quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit lot. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et l'ilet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27) dix pouces (10") et deux lignes (2''') de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant la partie face au lot de terre désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1845, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 18 19 26—3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT.

No 5510 rue Laurel entre les rues Octavia et Joseph.

Dans l'affaire de l'interdiction de Clémentine Spencer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 54,056.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 12 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. N. W. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date et signé le 6 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessus décrites, à savoir—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph Octavia et Annonciation, désigné comme le No 14, et mesurant trente pieds dix pouces de face sur une ligne courant parallèlement avec la rue Laurel, la même largeur dans le fonds, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles; le tout d'après le plan dressé par B. Buisson et W. T. Thompson, en date du 3 mars 1849.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres et cuisine. Embelli par un jardin à fleurs, dépendances, etc. Cette propriété produit un revenu annuel de $96 et devrait rapporter beaucoup plus.

Termes et conditions. — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité le pacte de non aliénando le transfert des assurances, honoraires d'avocat, etc., etc., l'acquéreur devant assumer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1898 en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 11 12

E. Curtis.

500

Barils

DE

Vin de la Californie

A la Bourse Curtis,

54 et 56 RUE BARONNE.

Vendredi, 8 Juillet à 11 A. M.

On peut voir les échantillons à la Bourse de vente et au dépôt du Southern Pacific, coin Ste Anne et la levee.

Conditions—Comptant.

Pas de réserve.

3 juil—6f E. CURTIS, Encanteur.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

GRAND COTTAGE

Rue St-Philippe près de Johnson.

Près des églises, écoles, marchés, chars, etc., pavage vitrifié et payé.

BEAU SITE POUR BATIR,

Encoignure des rues Johnson et St-Philippe,

Touchant à la propriété ci-dessus.

J. A. Louis Jungenais vs J. E. Marcel Guérin.

No 56,150—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 13 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans** No 717 rue Commune, entre les rues St Charles, et Carondelet en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 6 juin 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir :

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Johnson, Ursulines et Prieur, désignés par les lettres Z et Y, sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 13 novembre 1897, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: le